



CONCOURS de CRECHES PROVENÇALES

Ville de La Crau

Décembre 2022

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner, **au plus tard le MARDI 20 DECEMBRE 2022**

Par mail (de préférence) : concours-creches@villedelacrau.fr

OU à l'accueil de l'Hôtel de Ville, aux horaires d'ouverture (8h – 12h / 13h30 – 17h)

OU par courrier : Mairie de La Crau – Boulevard de la République – 83260 LA CRAU

Infos : Mairie de La Crau - Service Évènementiel - 04.94.01.56.80

NOM et Prénom :

Tél : Email :

Adresse :

Dans quelle catégorie souhaitez-vous concourir ?

Catégorie 1 : Petites crèches (moins d'1m²)

Catégorie 2 : Crèches moyennes (de 1 à 3 m²)

Catégorie 3 : Grandes crèches (plus de 3 m²)

Tout candidat amené à concourir ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

INFOS

- ❖ Le concours porte seulement sur les **crèches provençales**.
- ❖ Il est ouvert uniquement aux **particuliers craurois**.
- ❖ Cette année, une partie du jury se présentera à votre domicile pour visualiser, photographier et évaluer vos crèches. Cette visite se fera **sur RDV, entre les 21 et 29 décembre 2022**.
- ❖ Parmi les **critères de notation**, le **respect de la tradition** de la crèche provençale sera déterminant.
- ❖ Les gagnants des 1^{ers} prix de l'année précédente peuvent participer, mais ne pourront faire partie du classement final.
- ❖ Les candidats sont informés que les photos de leur crèche provençale pourront être utilisées. Ils autorisent leur éventuelle publication ainsi que la proclamation du palmarès dans la presse locale, dans le bulletin municipal, sur le site internet et le Facebook de la commune.
- ❖ Si les conditions sanitaires le permettent, la **remise des prix se tiendra mi-janvier**, à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville (la date vous sera communiquée ultérieurement).

Date :

Signature

(précédée de la mention « lu et approuvé »)